

Syndicalisme et écologie : le difficile dépassement du productivisme

Paul Bouffartigue-Conférence Université Populaire du Pays d'Aix

12 décembre 2022

Nous sommes, en 1965 aux USA. Quelle est la personnalité qui appelle à « une mobilisation massive des citoyens [...] à une croisade populaire non seulement pour l'eau propre, mais aussi pour nettoyer l'atmosphère, les autoroutes, les dépotoirs et les bidonvilles et pour créer un environnement de vie total digne des hommes libres" ?¹ Et quelle est l'organisation qu'il dirige, laquelle préconise une politique de restriction de l'usage d'automobiles pour limiter la pollution ? Cette personnalité s'appelle Walter Reuther, par ailleurs un des initiateurs de la « journée (annuelle) de la terre » ; et l'organisation n'est autre que le puissant syndicat des travailleurs de l'automobile dont il est alors le secrétaire général.

Un tel fait, pour le moins nous étonne. C'est que les séquences historiques au cours desquelles le mouvement syndical et ouvrier est intervenu sur l'environnement sont très largement occultées dans notre mémoire, comme dans la recherche.² Il est vrai que ces séquences ont été rares, voire exceptionnelles : ce qui a dominé, dans la durée, c'est une adhésion du syndicalisme au productivisme. Mais il se peut que nous assistions depuis peu à une évolution, allant dans le sens prise en compte plus forte des enjeux écologiques. voire aux débuts d'une dynamique de dépassement du productivisme.

I-Une périodisation

On peut réfléchir en distinguant quatre périodes historiques pour ce qui est de la France et plus largement des anciens pays capitalistes.

1-Depuis l'émergence du syndicalisme ouvrier à la fin du 19^{ème} siècle, jusque dans les années 1960/1970, et, c'est une longue période marquée par le productivisme. Le temps fort de cette adhésion au productivisme, ce sont les années 50/60, ces années de forte croissance économique mal nommées les *Trente Glorieuses*, pendant lesquelles le *compromis fordiste* fonctionne à plein. Mais au cours de cette longue période il y a des luttes sur les conditions de travail et les atteintes à la santé au travail : si le syndicalisme s'occupe d'environnement c'est au sens de *l'environnement immédiat du travail*, sur le lieu de travail.

2- Les années 1960/1970 sont celles de premiers craquements, de la mise en crise de cet héritage productiviste. On observe même à certains endroits d'un *environnementalisme ouvrier*, comme dans le *couloir de la chimie* dans la région de Lyon. Plus largement l'onde de choc du mouvement de 68 bouscule les syndicats, et certaines composantes du syndicalisme incorporent alors un questionnement sur les *dégâts du progrès* technique.

¹ Cité par Michèle Descolombes, « Syndicats et transition écologique. Un paysage (partagé) de travail », *Ecologie et Politique*, n° 50, 2015-1, pp. 11-22.

² C'est pourquoi le dossier consacré en 2015 (n° 50) par la revue *Ecologie et Politique* à « Syndicats et transition écologique », offre un regard précieux, par ailleurs international, sur le rôle des syndicats dans les luttes environnementales.

3-Cette période est suivie d'un coup de frein, avec la crise économique des années 1979/1980, la désindustrialisation, le chômage et la crise de l'emploi. Cette situation défensive pour le mouvement syndical y réactive la culture productiviste et gêne considérablement ses convergences avec les mouvements écologiques. Qui, quant à eux continuent de se développer.

4- Depuis les années 1990, avec probablement une accélération depuis 2019 et la crise du COVID, on observe des avancées, certes encore fragiles. On peut y voir les implications d'un triple l'aiguillon : celui de la mondialisation – avec la montée du mouvement altermondialiste ; la multiplication des arènes internationales sur les questions d'environnement impliquant les syndicats ; celui de la multiplication de scandales sanitaires et de catastrophes³ industrielles et écologiques (AZF-Toulouse, Volkswagen, Lubrizol-Rouen, Lactalis, EPR-Flamanville) ; et celui du choc de la pandémie du COVID, associé à la prise de conscience plus large de l'urgence climatique. Dans ces scandales et ces catastrophes les pressions exercées sur le travail, la dégradation de sa qualité, jouent toujours un rôle. Par ailleurs l'affaiblissement considérable des syndicats les incite à rechercher des alliances avec d'autres acteurs sociaux.

II-Jusque dans les années 1960/1970 : une longue période marquée par le productivisme.

Quelques définitions.

Parler de *syndicalisme* sans autre précision serait fort schématique. Je traite ici du *syndicalisme ouvrier*, matrice en France des principales organisations syndicales actuelles de salariés, dont les trois confédérations CGT, CFDT et FO, issues de ses deux ancrages historiques et idéologiques, *de classe* et *chrétien*. Mais il existe un syndicalisme paysan, dont une orientation, certes minoritaire, la Confédération paysanne se singularise par sa contestation du modèle agricole agroindustriel dominant et son engagement ancien sur les enjeux écologiques. Et, outre la diversité des orientations politiques et pratiques d'une confédération à une autre, il existe une diversité interne au sein de chacune d'elle, selon les branches d'activité et les territoires. Souvent l'étiquette confédérale ou la qualification de « révolutionnaire »/« contestataire »/ versus « réformiste », d' « accompagnement » ne veut pas dire grand-chose. Dans chaque grand syndicat il y a des courants et des organisations plus corporatives, voire corporatistes, et des courants et des organisations plus tournés vers la critique sociale et politique.

Le *productivisme* peut être défini comme le culte du progrès technique, vu comme condition de l'accroissement des biens et du bien-être.⁴ Ce culte accompagne la révolution industrielle.

³ Renaud Bécot invite à préférer celui de *désastre*, car *catastrophe* restreint les effets à l'immédiat, alors qu'ils sont différés les responsables industriels et que les autorités cherchant à maquiller ces derniers : « Au croisement des luttes environnementales et sociales » Entretien donné à la revue en ligne *Ballast*, 15 février 2022. <https://www.revue-ballast.fr/au-croisement-des-luttes-environnementales-et-sociales-rencontre-avec-lhistorien-renaud-becot/>

⁴ Serge Audier, *L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, La Découverte, 2019. Cet auteur voit dans l'imprégnation culturelle profonde du productivisme la raison qui explique que, malgré la montée des signaux d'alarme écologiques, les défenseurs de la cause écologique peinent

Il est promu par de nombreux grands penseurs au 19^{ème} siècle. C'est le cas par exemple de Saint Simon, voire - mais avec des nuances importantes- de Karl Marx.⁵ Quelques penseurs, peu nombreux, s'écartent cependant très tôt du productivisme.⁶ Ce *productivisme* s'accompagne plus tard, surtout après la seconde guerre, du *consumérisme*, c'est-à-dire de la promotion – notamment par une publicité envahissante - de la consommation de masse de biens matériels. Cette consommation tend à s'imposer comme modèle de réussite existentielle et comme modalité centrale de la distinction sociale.

C'est après la grande crise des années 30 (aux USA) et après la seconde guerre (en Europe) que s'installe le *compromis fordiste* qui est sans doute le moment de la plus grande influence culturelle et idéologique du productivisme. La masse de la population des pays occidentaux, classes populaires incluses, font en effet l'expérience d'une amélioration sans précédent de leur niveau de vie et d'une certaine sécurisation de leurs conditions d'existence. Le progrès technique et les gains de productivité qu'il permet semblent plus que jamais conditionner le progrès social, au travers d'une certaine redistribution des richesses produites. Et on peut affirmer que jusque dans les années 60/70, la grande majorité des acteurs sociaux – sauf certains secteurs très minoritaires de la gauche et du mouvement ouvrier – ainsi que des intellectuels partagent cette culture. Pour reprendre la distinction proposée par Luc Boltanski et Eve Chiappello, la *critique sociale* du capitalisme l'emporte sur sa *critique artiste*, qui va se développer à la fin des années 1960.⁷

Mais quand on examine de près l'histoire du mouvement syndical et ouvrier, on y trouve des éléments de critique et de contestation du progrès technique. Rappelons que dans un premier temps, celle de la petite enfance de ce mouvement, il y a eu le refus des nouvelles machines, comme celui des machines à tisser par les ouvriers du textile qui les brisent car ils considèrent qu'elles les concurrencent et les privent de leur gagne-pain. C'est le cas des « luddistes » au Royaume Uni. Plus tard ce sont les luttes contre l'usage de produits nocifs dans la production : le mercure, le céruse à base de plomb utilisé dans la peinture, le phosphore dans la fabrication des allumettes. Ces luttes ne déboucheront qu'après des décennies sur l'interdiction de quelques-uns de ces produits dangereux et sur la reconnaissance des premières maladies

à, convaincre, que leurs avertissements reçoivent peu d'écho dans l'opinion publique mondiale, et que la volonté politique n'est pas là : « la destructivité environnementale est inscrite au plus profond des organisations et des dispositifs économiques, sociaux, administratifs, technologiques. C'est une question culturelle, politique et philosophique. D'autant plus que la conscience du péril environnemental remonte au début du 19^{ème} siècle, même si elle est restée très minoritaire tout au long de ce siècle ».

⁵ Il est à la fois pris dans le paradigme industrialiste de l'époque – cf. la thèse sur le rôle déterminant des *forces productives* - mais avec des éléments de réflexion écologistes, qui ont été refoulés dans le marxisme orthodoxe, comme l'indique sa formule selon laquelle « le capital détruit à la fois l'homme et la nature ». On n'oublie pas non plus que c'est le gendre de Marx, Paul Lafargue qui écrit le fameux *Droit à la paresse*, qui propose rien moins que de « travailler trois heures par jour ».

⁶ Serge Audier cite en particulier John Minter Morgan, disciple de Robert Owen, un des fondateurs du socialisme chrétien, auteur de « La révolte des abeilles » (1826), « un des textes fondateurs du présocialisme les plus oubliés et les plus intéressants sous l'angle écologique ».

⁷ *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

professionnelles. Les catastrophes minières- comme celle de Courrières en 1906 qui fait plus de 1000 morts - ont également joué leur rôle dans les premières conquêtes ouvrières en matière de santé et de sécurité au travail, avec les premiers délégués à la sécurité.⁸

Je retiendrai ici trois idées.

1- Pour les ouvriers l'environnement quotidien c'est alors d'abord *l'environnement immédiat de travail*, qui reste longtemps d'abord un milieu hostile, dangereux, polluant. On peut donc considérer ces luttes comme des luttes sur l'environnement au sens plus large. En longue durée d'ailleurs ce sont les enjeux de conditions de travail, de santé au travail et d'organisation du travail qui seront les vecteurs de l'ouverture du syndicalisme vers les questions de finalité de la production, et de ce qu'on appelle communément l'environnement, au sens de l'environnement *hors travail*. Si on ajoute que les populations riveraines des installations industrielles sont très ouvrières, et que ce même souvent des ouvriers qui y travaillent, les travailleurs sont alors doublement victimes des pollutions : en tant que producteurs et en tant qu'habitants. Ce contexte favorisera plus tard le redéploiement de l'action syndicale vers les territoires.

2-*Le droit du travail qui s'édifie à partir de la loi de 1898 sur les accidents du travail, acte la subordination salariale*. Il responsabilise financièrement mais déresponsabilise pénalement les entreprises et va promouvoir une logique compensatrice, de la pénibilité et des risques professionnels travail. Des revendications de primes ou d'augmentations de salaire - au mieux de diminution de la durée du travail – sont formulées en contrepartie de l'acceptation du risque ou de la pénibilité. Il faut rappeler que les salaires restent, en longue durée et de loin, la première des revendications syndicales. Et *ce droit du travail est nettement séparé du droit de l'environnement*. Ce ne sont pas les mêmes domaines de réglementation qui encadrent les risques industriels et les risques au travail. Cette frontière sera un frein considérable et durable à la rencontre entre les luttes qui naissent dans l'entreprise et celles qui se développent en dehors de ses murs.

3-*L'adhésion du mouvement syndical et ouvrier au compromis fordiste a des effets profonds et durables*. Acceptant de renoncer à la contestation du travail – sa division, sa hiérarchie, son organisation ses finalités – pour se focaliser les revendications sur la redistribution des richesses, il s'intègre au mode de développement, reporte au futur - quand il y est fidèle – l'atteinte de ses objectifs d'émancipation, et reproduit en son sein les phénomènes de dépossession de la base par la délégation de pouvoir aux dirigeants.⁹ C'est pourquoi la crise du modèle de développement et la crise de la démocratie politique dans la cité s'enracinent

⁸ « Dès les débuts de la révolution industrielle, la classe ouvrière sait intuitivement que sa survie est en jeu. D'abord par les conséquences du machinisme, ensuite par l'apparition des maladies professionnelles comme la silicose ou celles liées au plomb, l'amiante, le phosphore... qui la touche directement, enfin dans les conséquences sur l'écosystème urbain qui entoure les usines et les mines dans lesquels les ouvriers, leurs familles et leurs proches vivent. Si on a oublié les luttes et les mouvements qui ont dès le début forgé l'histoire du mouvement ouvrier mais aussi de l'écologie, c'est que ce mouvement réel a été enseveli sous l'idéologie productiviste qui a préempté la conscience de classe à travers l'imposition d'un marxisme mal digéré. » Patrick Farbiaz, « Construire l'éco-syndicalisme », *Contretemps* 29/12/2021. <https://www.contretemps.eu/crise-ecologie-climat-syndicalisme/>

⁹ Bruno Trentin, *La cité du travail. La gauche et le fordisme*, Fayard, 2012.

dans la manière dont ce compromis social se joue au quotidien dans la sphère productive. Dit autrement il y a un redoublement des phénomènes de dépossession dans la sphère du travail et des phénomènes de dépossession dans la sphère hors travail, notamment celle de la politique. Si le travailleur n'est pas citoyen dans son entreprise, il ne peut pas vraiment l'être dans la cité. D'ailleurs, aujourd'hui encore, moins ils sont autonomes dans le travail, plus les salariés s'abstiennent aux élections politiques.¹⁰ Au passage il faut savoir le rôle important joué dans cette acceptation du fordisme l'expérience soviétique, dans laquelle les dirigeants ont vite repris les méthodes tayloriennes d'organisation du travail.

III- Les années 1960/1970 : la percée des luttes ouvrières sur l'environnement et des questionnements sur les « dégâts du progrès »

Dans la plupart des vieux pays capitalistes, la seconde moitié des années 1960 voit apparaître les premiers questionnements sur les limites et les impasses du mode de développement fordien, et ce, y compris dans certaines composantes du mouvement syndical et ouvrier.¹¹ C'est donc une période paradoxale, avec d'un côté, l'apogée du productivisme et le consumérisme, et de l'autre une montée de leur critique, non seulement dans les couches intellectuelles, mais dans certains secteurs du mouvement syndical. Je prendrai deux exemples des avancées syndicales d'alors dans la critique du mode de développement économique : l'effet déclencheur joué par de grandes « catastrophes »¹² industrielles ; et la remise en question de l'idée selon laquelle tout progrès scientifique et technique se traduit par une amélioration au plan des conditions de travail et plus largement au plan social.

2-1 l'effet déclencheur de grandes « catastrophes » industrielles.

Je m'appuie ici sur les recherches conduites par Renaud Bécot sur l'action syndicale au tournant des années 60/70 dans « le couloir de la chimie » dans la région de Lyon. Cet auteur y voit la « naissance d'un environnementalisme ouvrier ».¹³

R. Bécot montre comment, suite à la catastrophe industrielle de la raffinerie de Feysin, en 1966 - soit seulement 2 ans après sa mise en service -, laquelle fait 18 morts sur le site de production et de nombreux dégâts chez les riverains¹⁴, les syndicats redéployent leurs revendications et leurs actions en dehors de l'usine, vers l'échelle territoriale. C'est surtout le cas de la jeune CFDT (qui vient, en 1966, de scissionner de la CFTC) et, dans une mesure

¹⁰ Thomas Coutrot, *Libérer le travail. Pourquoi la gauche s'en moque et pourquoi ça doit changer ?*, Paris, Seuil, 2018.

¹¹ Cf. le numéro cité de la revue *Ecologie et Politique* qui documente les exemples de l'Espagne (Pablo Corral Broto), de l'Italie des Etats Unis, et du Brésil (Stephania Barca)

¹² Cf. Note 1.

¹³ Renaud Bécot, « Agir syndicalement sur un territoire chimique. Aux racines d'un environnementalisme ouvrier dans le Rhône, 1950-1980 », *Écologie & politique*, n° 50, pp. 57-70.

¹⁴ Considérée comme la première catastrophe industrielle en France elle est même qualifiée de « première catastrophe industrielle moderne. » Les 18 morts sont 2 employés de la raffinerie, 4 employés d'entreprises sous-traitantes, 11 pompiers, et le chauffeur de la voiture à l'origine de l'inflammation de la nappe de propane. Il y aura aussi 84 blessés et près de 1 500 habitations alentour touchées par les explosions.

moindre la CGT. La CFDT met en place de nouvelles structures inter-entreprises (des « UIB », Unions Interprofessionnelle de Base). Ce ne sont pas des Unions Locales classiques, puisque s’y retrouvent, outre d’autres syndicats CFDT, des chômeurs, des femmes au foyer, et des riverains qui ne sont pas en emploi. Quant à la CGT elle dynamise son Union Locale. Ces deux syndicats tissent des liens avec les municipalités, les associations locales, et des scientifiques qui les aident à mettre en place une contre-expertise sur les raisons et les solutions aux risques industriels. La solidarité entre salariés et riverains se construit sur un socle solide : les uns et les autres sont victimes des mêmes processus de quête de productivité, au prix d’une négligence des risques tant proprement industriels qu’environnementaux.

Les notions d’inégalités sociales environnementales et d’injustice environnementale - qui apparaissent dans les années 1990 - puis d’injustice climatique, sont en germe : ce sont les groupes sociaux les plus exploités et dominés qui sont les premières victimes des atteintes à l’environnement

Ces avancées connaissent cependant des limites. Les projets de reconversion d’installations dangereuses qui sont mis en avant butent sur le pouvoir patronal et sur la séparation institutionnelle entre ce qui relève du droit du travail et des possibilités d’intervention des salariés dans la vie de l’entreprise, et ce qui relève de la protection de l’environnement... Ces limites seront quelque peu reculées plus tard avec les directives *Seveso* (depuis 1982) - suite à la catastrophe du même nom en Lombardie (1976)¹⁵ – destinées à améliorer la prévention de ces risques industriels.¹⁶

Bien d’autres catastrophes industrielles suivront : dans l’industrie chimique, à Bhopal (1984), à Toulouse (AZF en 2001) ou à Rouen (Lubrizon, 2019) ; dans des centrales nucléaires (Three Mile Island, 1978 ; Tchernobyl, 1986 ; Fukushima, 2011) ; dans l’industrie de l’habillement (bâtiment du Rana Plaza, au Bangladesh, avec plus de 1000 ouvrières décédées). C’est peut être avec cette dernière que le syndicalisme a été le plus amené à s’impliquer au plan international, avec quelques effets en termes de réglementation et de responsabilisation des multinationales donneuses d’ordre. Mais dans le cas des marées noires (Torrey Canyon, 1967 ; Amoco Cadiz, 1978) et des crises sanitaires (« vache folle », à partir de 1986) – du moins avant celle du COVID - il reste en retrait des autres mouvements sociaux.

2-2 Les dégâts du progrès

Il s’agit du titre d’un livre paru en 1977, suite à un colloque du même nom organisé par la CFDT 1976, et sous-titré « Les travailleurs face aux changements techniques ». Il est préfacé par Edmond Lemaire, alors secrétaire général de la confédération, et qui écrit : « C’est de l’intérieur, à partir des situations qu’ils vivent qu’ils ont confrontées et analysées, que des travailleurs – militants de la CFDT – ont tenté de dégager toute la dimension sociale du progrès

¹⁵ Un nuage d’herbicide contenant des produits toxiques s’échappe de l’usine Icmesa et contamine les alentours, provoquant à la fois des hospitalisations pour les enfants des communes voisines et la mort de plusieurs dizaines de milliers d’animaux d’élevage.

¹⁶ Voire avec la dite loi *Climat et Résilience*, qui vise à accélérer le verdissement de l’économie, notamment par l’implication des entreprises dans la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le champ des relations professionnelles, cette implication se traduit par l’extension du rôle du CSE dans le domaine environnemental.

technique et de l'organisation du travail. Ils montrent comment ces techniques intègrent l'exploitation, la domination, la séparation, la dépersonnalisation. Et ils tentent de dégager des pistes pour changer les modèles dont ils ont fait éclater l'apparente neutralité (...) le travailleur est le seul véritable expert de son travail (...) La tradition syndicale n'est pas scientifique, elle n'est pas inconditionnelle d'un progrès technique modelé par le ciseau du profit. »

Ces années 1970 sont marquées par une poussée de l'*insubordination ouvrière*¹⁷ laquelle est forte en France, et peut-être davantage encore dans l'Italie de « l'Automne chaud », avec les initiatives autogestionnaires sur les questions de travail et de santé au travail dans la région de Turin, qui ont nourri la réflexion de Bruno Trentin¹⁸. Les nouvelles générations ouvrières contestent frontalement l'arbitraire patronal et hiérarchique, l'organisation taylorienne de la production et les conditions de travail. Elles ne sont pas sans partager en partie l'humeur « anti-institutionnelle » de l'après-68. Leur critique sociale en pratique de l'univers usinier déborde des limites de l'entreprise pour contester les finalités du travail et ses effets sur les modes de vie et l'environnement : les techniques ne sont pas plus neutres dans l'espace hors du travail que dans l'espace du travail.

III- Le coup de frein des années 1980.

Dès la fin des années 1970 mouvement syndical et ouvrier est plongé dans une crise très profonde, car il se retrouve dans une situation très défensive avec la montée du chômage, l'attaque de tous ses bastions industriels – mines, sidérurgie, construction navale – accompagnées d'une déconcentration et d'une précarisation structurelles de l'emploi. Plus fondamentalement le compromis fordiste qu'il a accompagné et qui lui a permis d'être un contrepouvoir puissant, se délite. La vague néo-libérale submerge la vie économique, sociale, politique, culturelle. C'est l'univers-même dans lequel ce mouvement avait construit l'essentiel de ses repères qui s'effondre. Le syndicalisme, dans ses diverses variantes, n'enregistre plus pour l'essentiel que des reculs. Il traverse une triple crise, d'efficacité, de légitimité, et de sens. Ce qui favorise le développement d'une opposition entre défense de l'emploi à tous prix, et défense de l'environnement, le recul de la mise en cause – par ailleurs encore timide auparavant - du productivisme. Quarante années plus tard, le syndicalisme se retrouve très affaibli, pas seulement, mais particulièrement, en France. Et ce dans ses deux grandes orientations, « contestataire » - privilégiant, au moins dans son discours le « rapport de force » - et « réformiste » - privilégiant, au moins dans son discours la « négociation ». S'ajoutent aux raisons structurelles de son affaiblissement, une incapacité organisationnelle à se redéployer en phase avec les réalités d'un salariat fragmenté et précarisé.¹⁹

¹⁷ Xavier Vina, *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

¹⁸ Cf. Ouvrage cité. Cf. également Ivar Oddone, *Redécouvrir l'expérience ouvrière*. Préface d'Yves Clot, Editions sociales, 1981

¹⁹ Jean-Marie Pernot, *Le syndicalisme d'après. Ce qui ne peut plus durer*. Ed. du Détour, 2022.

IV- Depuis les années 1990 la prise de conscience écologique s’infiltré dans le syndicalisme... avec une accélération probable depuis 2018.

Il n’est guère contestable qu’un tournant s’opère depuis ces toutes dernières années, que je daterais par hypothèse de 2018-2019, c’est-à-dire depuis l’irruption du mouvement des *Gilets Jaunes* et le lancement des grèves lycéennes et des marches pour le climat, suivis immédiatement par la pandémie du COVID-19. Mais il est probable que la montée d’une sensibilité écologique soit antérieure. D’abord parce que les questionnements des années 68/1970 n’avaient pas entièrement disparus dans le monde du travail : ils étaient simplement sous-jacents, moins visibles. Ensuite parce que la mondialisation néo-libérale avait contribué à mettre au jour les liens multiformes entre la dégradation de l’emploi et du travail – dont les délocalisations d’activités vers des territoires à plus faible coût de la main d’œuvre étaient une figure – et celle de l’environnement. Les coûts sociaux et écologiques de la mondialisation capitaliste tendent alors à être perçus dans l’opinion publique comme les deux faces d’une même médaille. Par exemple le lien entre la mondialisation de l’organisation de la production et l’explosion des transports générateurs de Gaz à effet de serre est plus souvent formulé et perçu comme tel. Dans cette prise de conscience l’émergence du mouvement altermondialiste a sans doute joué son rôle. Rappelons qu’Attac est fondée en 1998, avec participation et l’appui très directs de certains syndicats.²⁰ Au début des années 2000 des *forums sociaux* se multiplient, à différentes échelles. Les syndicalistes y nouent des liens avec une série d’autres mouvements sociaux, centrés sur la défense de l’environnement, le féminisme, ou les droits des peuples autochtones. Ils se retrouvent également plus fréquemment dans les arènes internationales et nationales où se discutent les questions d’environnement et de bouleversement du climat et de la biodiversité.

Le mouvement des *Gilets Jaunes*, déclenché par une taxation des carburants légitimée par un discours écologique, est rapidement contraint de se situer aussi sur ce terrain, et popularise avec succès l’idée d’inégalités sociales devant la crise environnementale. Immédiatement après la Pandémie du Covid accélère brutalement les interrogations sur le sens d’une mondialisation source d’un tel épisode sanitaire dramatique, et révélant la longueur et la fragilité des chaînes d’approvisionnement en produits vitaux.

Pour illustrer ce qui est probablement une conjoncture historique nouvelle riche en possibilités de renouvellement des rapports entre syndicalisme et écologie, je prendrai deux exemples. Celui des potentialités nouvelles d’action associées aux transformations du travail lui-même, et celui de quelques initiatives prometteuses.

4-1 La dégradation du travail est à l’origine de catastrophes sanitaires et environnementales, les travailleurs ont donc un rôle original et irremplaçable pour les prévenir.

Comme le montre Yves Clot²¹, on assiste à une dégradation de la qualité du travail qui, dans le contexte de chaînes productives complexes et fragmentées, est à l’origine – outre à la mise en cause de la santé au travail - de la dégradation des produits. Un certain nombre de

²⁰ Comme l’UGICT-CGT, la fédération des finances de la CGT, celle de l’équipement de la CFDT, la FSU, Solidaires...

²¹ Dernier ouvrage : Yves Clot, Jean-Yves Bonnefond, Antoine Bonnemain, Mylène Zittoun, *Le prix du travail bien fait. La coopération conflictuelle dans les organisations*, Paris, La Découverte, 2021, 222 p

scandales le démontrent, qui sont autant d'interpellations du syndicalisme dans sa capacité à accompagner une reprise en main par les salarié.e.s de leur propre activité de manière à améliorer la qualité des produits et des services et à prévenir les dégâts sanitaires et écologiques de la production.

Par exemple, on apprend en 2015 que Volkswagen a mis sur le marché des automobiles dont les moteurs sous-estimaient frauduleusement le niveau des émissions polluantes. L'enquête montre que la direction n'a pas eu besoin de donner l'ordre de frauder, puisque ce sont les développeurs de logiciels, contraints par des critères de délais, qui se sont imposés des tricheries qui ont des effets très puissants sur la santé publique... mais aussi très probablement sur leur propre santé : nous sommes ici dans un cas de figure typique dans lequel contraint d'agir en contradiction avec leur éthique professionnelle, les travailleurs sont nécessairement en grande souffrance psychique

Autre exemple, celui des dérives temporelles et financières associées au chantier de l'EPR de Flamanville. Sa construction a commencé en 2007, il aurait dû être achevé en 2012. En 2015, l'ASN, agence de sûreté nucléaire détecte la nécessité de contrôler 150 soudures du circuit secondaire principal après des anomalies en chaîne constatées depuis 4 ans sur la composition de l'acier du couvercle et du fond de la cuve. Ce sont encore des questions de qualité du travail mettant en cause les pressions qui s'exercent tout au long de la chaîne de sous-traitance mobilisée pour la construction du réacteur. Il ne sera mis en service, au mieux, que fin 2023. Il devait initialement coûter 3,4 milliards d'euros, ce pourrait être finalement 20 milliards. Un énorme gâchis financier s'ajoute ainsi à une priorité contestable donnée à une source d'énergie dont on connaît les risques et la gestion plus que problématique des déchets...

On voit bien ici le rôle que pourraient jouer les syndicats pour éviter un certain nombre de catastrophes sanitaires et environnementales, et développer leurs liens avec les mouvements écologiques.²²

Dernier exemple, ayant quant à lui donné naissance à une initiative syndicale en direction des mouvements environnementaux, celui de la CGT d'Arcelor-Mital à Fos sur Mer. Avec la financiarisation, l'actionariat limite les investissements à la fois dans les équipements productifs et dans les équipements de sécurisation d'installations à risque. Pour les syndicalistes de l'usine sidérurgique, les derniers incidents en termes d'émissions toxiques sont liés au sous-investissement plus général dans la maintenance et la modernisation de l'outil industriel, dans le cadre de l'anticipation d'une fermeture et d'une délocalisation de l'usine. Les deux combats sont donc solidaires, et ils prennent, en 2018, l'initiative de créer une association de surveillance qui inclue des associations de défense de l'environnement et des élus locaux.²³

²² « En tant que principal agent de transformation de l'énergie et de la matière, la classe ouvrière – constituée de ceux qui effectuent un travail physique, incluant l'entretien ménager non rémunéré et le travail qui soutient la vie – est la principale interface entre la société et la nature. Par conséquent, les politiques de développement durable doivent toujours être centrées sur l'expérience des travailleurs en tant que sujets et sur la durabilité du travail. »

²³ « L'industriel a été condamné en juillet 2021 par le TGI d'Aix en Provence pour avoir enfreint la loi sur les émissions de polluants dans son usine de Fos-sur-Mer. De même, les acteurs syndicaux notamment la CGT ont

4-2 La pandémie du COVID – et la prise de conscience de l’urgence climatique - a déclenché un nouveau cycle de rapprochements entre syndicats et mouvements écologiques.

Deux appels ont été lancés au cours de cette pandémie, l’un avec la CFDT, l’autre avec la CGT, la FSU, l’Union Syndicale Solidaires et la Confédération paysanne.

Le « Pacte pour le Pouvoir de vivre » : le 5 mars 2019, 19 organisations (60 aujourd’hui), se présentant comme des « acteurs majeurs dans la protection de l’environnement, la lutte contre la pauvreté, le soutien aux migrants, le monde étudiant, le monde du travail, de l’éducation populaire, de l’économie sociale et solidaire et de la mutualité » : CFDT, FAGE, Fondation Abbé Pierre, CIMADE, ATD Quart Monde... mais aussi Oxfam et France Nature Environnement (doubles appartenances). L’appel comporte 66 propositions pour répondre à l’urgence sociale et écologique. Depuis ce « pacte » se traduit principalement par des activités de communication, de formation, et d’interpellation des candidats et des élus.

Le collectif « Plus jamais ça » : le 18 janvier 2020, un collectif associant au départ 8 organisations : syndicats (CGT, Solidaires, FSU, Confédération paysanne) et associations (Attac, Greenpeace, Amis de la terre, Oxfam) intitulé « Plus jamais ça » publie un « plan de sortie de crise » de 34 mesures dites « alternatives au capitalisme néolibéral, productiviste et autoritaire. » Ce collectif est devenu depuis l’ « Alliance écologique et sociale » : « face aux plans de relance du gouvernement, qui ne font que relancer un système profondément insoutenable, nous en appelons dans la dernière partie à des mesures courageuses, permettant une reconversion sociale et écologique de la production agricole, industrielle et de services, pour à la fois créer des centaines de milliers d’emplois de qualité et cesser les activités les plus néfastes pour les populations et la planète ».²⁴ Cette coalition a soutenu depuis deux conflits emblématiques .

L’usine de Chapelle-Darblay, près de Rouen fermée en 2020, suite à un projet de délocalisation, avec plus de 200 emplois en jeu. Or il s’agit de la seule usine en France capable de fabriquer du papier journal 100% recyclé. Prémptée par la ville de Rouen (PS), reprise par Véolia, sa réouverture est actée en mai 2022. Cette lutte a bénéficié de la participation d’une très large coalition, avec, outre le collectif « Plus jamais ça », y compris de nombreux élus de droite.

dénoncé à plusieurs reprises les manquements à la sécurité et les nombreux incidents majeurs de l’usine mettant en péril la santé des travailleurs, des habitants et de l’environnement. En 2019, la CGT ArcelorMittal a rédigé un rapport et proposé 43 mesures concrètes pour réguler les pollutions. Par la suite, elle a créé en mars 2020, le Comité de surveillance de l’activité industrielle du golfe de Fos et de son impact environnemental (CSAIGFIE) qui a pour objectif de : « [...] Rassembler l’ensemble des acteurs de la vie syndicale, associative, politique, engagés dans l’action publique et citoyenne : les salariés, les populations, les mandatés de syndicats, d’associations, de partis politiques, d’organismes publics-privés, de collectivités locales et territoriales... (villes, métropole, département, circonscription ; agir collectivement à la défense de la santé des salariés, des populations et de leur environnement ; agir pour la transition écologique afin de réduire et stopper à terme les pollutions émises par les industries et leurs activités induites. » Guillaume Mercoeur, Projet de thèse en cours, *Quel rôle pour les organisations syndicales dans la transition écologique ? Etude sur les actions et les mobilisations environnementales des acteurs syndicaux au niveau confédéral et territorial*, EHESS/ENS, 2022.

²⁴ Devenue depuis « Alliance écologique et sociale », rejointe par de nombreuses autres organisations, dont Alternatiba, Youth for climate, UNEF, France Nature Environnement.

La raffinerie Total de Granpuits, en région parisienne. Fin 2020 la direction annonce un projet de reconversion typique de *Greenwashing* – reconversion de l’usage du pétrole vers des biocarburants et des plastiques – avec au passage suppression de 700 emplois, 200 chez Total et 500 chez les sous-traitants, avec la perspective d’une délocalisation du raffinage vers le Moyen Orient. Le collectif « Plus jamais ça », travaille depuis à un plan alternatif.

Cela ne signifie pas que l’implication de la direction de la CGT dans ce collectif aille de soi dans l’ensemble de cette organisation. Elle se heurte clairement à du scepticisme et même à des oppositions fondées sur la critique d’une démarche « de sommet », la crainte d’une dilution du combat syndical traditionnel, voire sur le refus de toute interrogation sur la nécessité de défendre certaines activités, telle le nucléaire.²⁵

Enfin on doit signaler la mise en place récente (en décembre 2021) d’un réseau se revendiquant de l’« écosyndicalisme », réunissant des syndicalistes venus principalement de la CGT, de la FSU et de Solidaires.²⁶

Conclusion

Entre le mouvement des Gilets Jaunes et le mot d’ordre qu’il a popularisé – « fin de mois, fin du monde, même combat » –, ses convergences ponctuelles avec les « marches pour le climat », et l’expérience de la pandémie, les idées de *justice climatique*, et de lien non plus antagonique mais solidaire entre emploi et environnement - « pas d’emploi sur une planète morte » - ont sûrement progressé, dans l’opinion publique comme dans les milieux syndicaux. Les préventions réciproques entre syndicalistes et écologistes, ancrées dans des différences de classe – entre « prolos » et « bobos » - ont reculé.

Mais le productivisme n’est pas encore vraiment dépassé. On le voit à propos du débat sur une décroissance ou une post-croissance, qui reste largement tabou dans l’essentiel de la gauche syndicale et politique.

En termes de prolongation de cette réflexion, on peut se demander, en prenant appui sur le recul de l’histoire, et pour rester dans le cadre national d’un vieux pays développé : qu’est-ce que cela implique, en termes de lien entre syndicalisme et environnement d’être passé (pour simplifier) d’une société dominée par des activités industrielles polluantes, à une société dominée par des activités de services?²⁷ Et qu’est-ce qu’implique le changement radical

²⁵ Dont les débats et affrontements du prochain congrès donneront une idée, d’autant plus que la candidate ressentie pour succéder à Philippe Martinez au secrétariat général représente la confédération dans le collectif « Plus jamais ça ».

²⁶ Réunissant une centaine de signataire, l’appel est titré « La planète brûle... et la société aussi ! », il déclare : « C’est dans les entreprises, les institutions, les fermes, que nous devons affronter les conséquences du productivisme : amiante, pollution chimique, air pollué, ondes électromagnétiques, énergie nucléaire...^[1] Ce sont d’abord les ouvrier-es qui meurent des cancers professionnels liés aux produits chimiques... Pourtant même quand il n’élude pas délibérément les évolutions rendues indispensables par les urgences écologiques (nucléaire, chimie, transport...), le syndicalisme a du mal à intégrer les réponses environnementales dans ses revendications. Il a aussi largement perdu le contact avec les travailleur-es les plus pauvres et les plus précaires. Pour autant, lui aussi est traversé par des évolutions encourageantes »

²⁷ « Ce sont d’abord les ouvriers qui meurent des cancers professionnels liés aux produits chimiques... C’est dans les entreprises de services que les nouvelles maladies liées au stress et à l’intensification du travail, au

d'échelle de ce qu'on appelle « environnement », ou « écologie » ? Ce n'est pas du tout la même chose quand il s'agit de :

- se battre contre des produits toxiques utilisés dans l'atelier ;
- se battre aux côtés des riverains contre l'usage de ces mêmes produits ;
- se battre avec des victimes d'accidents industriels ou de malfaçons situées non plus à proximité immédiate des producteurs, mais à l'autre bout du monde : accidents nucléaires, modèle de moteurs automobile truqués...
- se battre contre les émissions de Gaz à Effet de Serre qui sont celles de son activité immédiate de travail, mais dont les effets s'étendent à l'ensemble de l'espèce humaine, voire à l'ensemble du monde vivant.

Certes les enjeux de qualité et de finalités des activités industrielles implantées sur un territoire national demeurent. En France nous avons encore beaucoup de sites *Seveso* et de productions – agricole, automobile, aéronautique, nucléaire, chimiques – dans lesquelles ces enjeux se posent, y compris en termes de pollutions, de risques industriels ou/et de nécessaire reconversion. Mais il faut penser aussi aux activités de services : aux services *publics* – de santé, d'éducation...- dans lesquels le syndicalisme conserve des forces ; et aussi aux services commerciaux *privés*, dans lesquels les risques et les atteintes à la santé et les enjeux écologiques existent aussi. Par exemple dans la coiffure, avec l'usage de produits dangereux ; ou encore dans la logistique, puisque l'implantation d'entrepôts pose immédiatement la question de l'augmentation du trafic routier et de son énorme empreinte carbone.

harcèlement psychique et à la course à la rentabilité se traduisent par la souffrance au travail qui va jusqu'aux suicides : ouvriers, employés cadres du tertiaire, nous sommes tous pressurés et jetés dès lors que nous ne sommes plus performants en regard des critères de rentabilité... Ce sont les salariés du commerce qui subissent les effets de temps partiels imposés, d'univers sonores abrutissants, ceux de l'agriculture, qui sont les premières victimes des dangereux produits phytosanitaires ou des nitrates. Alors même que la médecine comme l'inspection du travail sont de plus en plus marginalisées, alors que Macron a imposé la suppression des CHSCT, nous devons affronter chaque semaine de nouvelles mesures qui aggravent nos conditions de vie et de travail tout en nous jetant dans la précarité. C'est dans et à partir des entreprises que nous devons porter les revendications et les luttes concernant la santé et l'environnement, l'organisation du travail, la redistribution des richesses et du partage capital travail, la démocratie dans l'entreprise. » Patrick Farbiaz, *art. cit.*

